



Vol a l etalage a new york

Par **cjb**, le **24/02/2015** à **18:54**

bonjour,

ma fille est en stage a new york pour encore qq jours et elle a "volé à l'étalage" un rouge a levres chez sephora.

Elle s'est fait, évidemment prendre et a été amenée au poste de police.

Elle doit passer au tribunal demain et elle a reçu un courrier, d'un autre état, lui disant qu'elle devait payer une amende de 500€.

elle panique un peu et ne sait ou être conseillée.

Elle a peur de ne pas pouvoir aller de nouveau aux usa

Pourriez vous nous conseiller?

Par **domat**, le **24/02/2015** à **20:09**

bjr,

compte-tenu de la sévérité en la matière des état-unis, il est possible que votre fille est des problèmes pour obtenir un nouveau visa.

le seul conseil, c'est que votre fille fasse profil bas devant le tribunal et surtout ne pas mentir. malheureusement ce type de comportement semble être spécifiquement français, à tel point que les australiens appellent le vol à l'étalage le french shopping

cdt

Par **miyako**, le **21/05/2015** à **22:07**

Bonsoir,

Si les autorités françaises étaient aussi sévères,nous aurions certainement moins de problèmes dans les commerces .

Ici ,on relâche les voleurs ,tout juste si on ne les félicite pas!

Amicalement vôtre

suji KENZO

Par **Visiteur**, le **22/05/2015** à **08:41**

Bonjour,
si un autre état lui réclame une amende c'est peut être qu'elle a déjà été prise ailleurs ? sans vous le dire ? Comme dit Domat elle a intérêt à faire profil très bas !! Votre fille fait preuve d'une certaine inconscience non ? Les USA ne sont pas la France !

Par **cjb**, le **27/05/2015** à **07:39**

bonjour,
merci à vous, ma fille est bien rentrée, elle a fait une journée de Tig et elle n'a pas payé d'amende.
Pour rassurer Miyako et Grenouille, elle n'a pas été prise ailleurs, elle est restée à New york, je me demandais si vous n'aviez jamais fait d'erreur dans votre vie...et si vous aviez été jeune...un jour
Bonne journée

Par **Sleeper**, le **27/05/2015** à **08:30**

"merci à vous, ma fille est bien rentrée, elle a fait une journée de Tig et elle n'a pas payé d'amende. "

Tout est bien qui finit bien.
Et certains intervenants de cette page vont sans doute être déçus que la réalité ne colle pas toujours à leurs fantasmes.